

LAC-MÉGANTIC, Qc – L'avocat Thomas Walsh, qui représente Thomas Harding, le conducteur du train de la MMA ayant détruit le centre-ville de Lac-Mégantic en juillet dernier, estime que la Sûreté du Québec a employé des moyens disproportionnés pour arrêter son client, désormais accusé de négligence criminelle ayant causé la mort.

En entrevue à La Presse Canadienne, Me Walsh a souligné que M. Harding a été cueilli à son domicile par l'escouade tactique, alors que ce dernier vivait depuis un an au même endroit, et qu'il avait offert de se rendre volontairement en cour si des accusations étaient portées contre lui. Pour l'avocat, envoyer des policiers lourdement armés serait plus approprié pour mettre la main au collet de bandits, et non pas du conducteur qui «travaillait sur son bateau avec son fils».

Selon Me Walsh, un mandat d'arrêt n'était pas nécessaire, puisqu'un tel mandat n'est requis, selon lui, que lorsque d'autres méthodes — telle une assignation à comparaître — sont impossibles à mettre en pratique.

L'avocat croit qu'une telle façon d'agir reflète une certaine «attitude» que le gouvernement estime ferme, mais que Me Walsh qualifie de «juvénile».

Il était également impossible de savoir si Thomas Harding réclamera un procès séparé, puisque sa connaissance de la langue française est limitée.

Me Walsh croit que la Couronne pourrait ordonner la création d'un jury bilingue.

Outre le conducteur du train, le contrôleur ferroviaire Richard Labrie, le contrôleur de l'exploitation Jean Demaître et la Montréal Maine and Atlantic Railway sont eux aussi accusés du même crime ayant conduit à la mort de 47 personnes.

Les accusés doivent comparaître mardi à 14h au palais de justice de Lac-Mégantic.

Lac-Mégantic l'avocat du conducteur déplore l'arrestation musclée de son client

Écrit par L'actualité
Mardi, 13 Mai 2014 18:09 -

Cet article [Lac-Mégantic: l'«avocat du conducteur déplore l'arrestation musclée de son client](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#) .

Consultez la source sur Lactualite.com: [Lac-Mégantic l'avocat du conducteur déplore l'arrestation musclée de son client](#)